

Délibération
Du Comité Syndical
Du 03 juillet 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 07/07/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 06/07/2026

Id S2low : 062-256204033-20260703-A3_03_07_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



A3 : Election des nouveaux vice-présidents

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

En vertu de l'article L.5711-1 du CGCT, les Vice-Présidents et membres du Bureau sont élus conformément aux dispositions de l'article L.5211-1 du même code au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Par délibération de ce jour, le nombre de vice-présidents a été fixé à 6, il convient donc de procéder à l'élection de 2 nouveaux vice-présidents.

- Election du 5^{ème} vice-président

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Julien CORDENOS.

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le scrutin auquel il est procédé donne les résultats suivants :

1er Tour de scrutin

Nombre de votants :29

Suffrages exprimés24

Majorité absolue15

Monsieur Julien CORDENOS a obtenu :

Voix pour :24

Voix contre :0

Abstention :0

Monsieur Julien CORDENOS ayant obtenu la majorité absolue dès le 1^{er} tour de scrutin est proclamé 5^{ème} Vice-président.

- Election du 6^{ème} Vice-président

Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Benjamin DOUAY.

Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, le scrutin auquel il est procédé donne les résultats suivants :

1er Tour de scrutin

Nombre de votants :29

Suffrages exprimés25

Majorité absolue15

Monsieur Benjamin DOUAY a obtenu :

Voix pour :25

Voix contre :0

Abstention :0

Monsieur Benjamin DOUAY ayant obtenu la majorité absolue dès le 1^{er} tour de scrutin est proclamé 6^{ème} Vice-président.

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi trois juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi vingt-six juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Fabrice BALLART
Madame Natacha BOUCHART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Julien CORDENOS
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Sylvain JORE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Monsieur Théo LEVELEUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Madame Faustine MALIAR
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Cyril POLLET
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Albert ROUSSEZ
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Dorothée LACHEVRE
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Christine GARDIN
Madame Emilie SANIEZ

Excusés :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel ROHART, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN

Nombre de membres : 32	Quorum : 17	Nombre de présents : 27	Voix exprimées : 29
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------